

**Intensité et morpho-syntaxe contrastive de l'adverbe dans le système
de l'Arabe et du Français**

Intensity and Contrastive Morpho-Syntax of the Adverb in Arabic and French Systems

Noureddine BAHLOUL¹, Dounia ABDELLI²

¹ Laboratoire Tradil, Université Badji Mokhtar- Annaba, (Algérie),
nodbal@outlook.com

² Laboratoire Tradil, Laboratoire Grammatica- Université d'Artois, (France)
douniaabdelli@hotmail.fr

Soumission: 03/12/2019

Acceptation: 22/12/2019

Publication: 31/12/2019

Résumé :

L'adverbe comme notion syntaxique polymorphe, prête à des réflexions saillantes dans les langues naturelles attestées. Ce fait de langue aux emplois assez diversifiés du point de vue de la combinatoire linguistique, génère des niveaux de complexification au plan sémantico-linguistique et discursif. Dans cette visée, la présente étude se limite aux cas d'adverbes d'intensité dans les systèmes contrastés de l'arabe et du français. A ce sujet, avons- nous à porter une réflexion autour de la connexion intensité/intensification en vue de rendre compte du degré de gradation induit par les adverbes d'intensité.

Mots-clés : adverbe ; contact de langues ; complexification systémique ; écart ; intensité

Abstract:

The adverb is a polymorphic syntactic notion, ready for salient reflections in attested natural languages. This fact of language with fairly diverse uses from the point of view of linguistic combinations generates levels of semantic-linguistic and discursive complexity. For this purpose, the present study is limited to the cases of adverbs of intensity in the contrasting systems of Arabic and French. This study, then, is a reflection on the intensity / intensification connection, which accounts for the degree of gradation induced by the adverbs of intensity.

Keywords: Adverb; Language; Contact; Systemic Complexification; Gap; Intensity

1. Introduction

Il est incontestablement reconnu dans la littérature linguistique que les travaux conduits autour de l'adverbe¹, convergent vers un dénominateur commun mettant en exergue l'aspect complexe du paradigme en question. Cette complexité se traduit tant au plan morphologique que pour l'analyse syntaxique de cette classe grammaticale dont les co-occurrences avec d'autres paradigmes comme le duel verbe/adjectif, présente des emplois aux incidences sémantiques assez significatives. Il est question, en fait, d'une catégorie hétérogène à distinguer d'autres éléments de la langue (J-G Tamine : 1986) compte tenu de ses emplois diversifiés.

Ceci prévaut au statut de l'adverbe le qualificatif de « *perverse polymorphie* » du fait que chaque adverbe est saisi à partir de critères choisis et manifeste un comportement idiosyncratique (J. Goes : 2016, p. 8). De même que cette classe grammaticale échappe nettement à un classement catégoriel du côté du système de l'arabe qui procède autrement pour réaliser l'équivalent de l'adverbe en français. Aussi, est-il à souligner que l'expression de l'intensité se manifeste différemment dans les deux langues ; une interrogation de plus qui s'ajoute à l'intérêt porté à l'effet d'intensification et sa réalisation aussi bien du point de vue de la syntaxe mais aussi au plan énonciatif. Notre réflexion portera en fait sur une catégorie de quantificateurs affectés d'intensité.

Ceci nous conduit à mettre en exergue les spécificités d'ordre linguistique et sémantique des quantificateurs, ceux pouvant introduire surtout la formation de l'adverbe par des procédures autres que syntaxique dans le cas de l'arabe, en tant que système marqué par une distance interlinguistique assez importante par rapport au français.

¹ لا مقابل له في اللغة العربية، يمكن أن نقابله سياقيا بالطرف أو الحال أو التوكيد أو غيرها، وقد اختير تعريف -الطرف- لعلاقته بسياق جمل النماذج.

L'adverbe en tant que catégorie grammaticale n'a pas d'équivalent direct dans la langue arabe, il se caractérise par son aspect polymorphe, et se réalise en tant que construction syntaxique contextualisée comme c'est le cas pour le complément d'état « الحال » [el hal], l'assertion, etc. Il est retenu ici le cas de la circonstance - « الحال » en raison de sa relation avec le contexte des exemples retenus dans les phrases.

2. Le cas de la quantification de l'intensité de l'adverbe dans le système du français

Il y a lieu de le souligner et sans abus dans l'expression, que les études portant sur la catégorie de l'adverbe ont le privilège de reprendre le débat autour de ce paradigme au comportement syntaxique instable mais qui occupe à la fois des places et des positions nuancées dans les énoncés considérés qui agréent sa formation. L'étude de cette classe grammaticale demeure pertinente du fait des « détours sémantico-syntaxiques » qu'elle laisse apparaître au plan occurrentiel. En grammaire française, l'adverbe est toujours considéré comme un élément complexe dans ses définitions qui rendent compte de ses aspects contraignants au plan morpho-syntaxique.

Cela étant, « Vu cette complexité, la linguistique propose des définitions disparates ainsi que de nombreux principes de classement des adverbes » (M. Riegel : 2005, p. 3). Ceci incite de prime à bord à consulter au passage la littérature linguistique par rapport à la configuration de l'adverbe dans son sens définitoire. En effet, il y a lieu de noter une difficulté à donner plus de cadrage sémantique à ce paradigme au niveau de la phrase prédicative : « A l'instar de l'adjectif, beaucoup de linguistes ont ménagé leurs efforts pour faire sortir l'adverbe du flou qui l'entoure. Il est aujourd'hui difficile de poser une définition complète et positive de cette notion » (Moeschler J, et Auchlin A, 2000 : 36).

Faut-il le rappeler, le paradigme adverbial, celui dit intensifieur, cas auquel nous intéressons, permet d'éclairer au mieux certaines nuances sémantiques dans les procès des énoncés où il se réalise. A noter dans les énoncés :- (1). Pierre aime *beaucoup* les cerises. (2) . Pierre aime *peu* les cerises. (3) Pierre mange *peu* de cerises.(4). Pierre mange *assez* de cerises. ». Partant de ces cas de figures, il convient de signaler que les adverbes (beaucoup, peu et assez), ne se réalisent pas systématiquement avec les mêmes matériaux du point de vue des formes verbales énoncées. Dans l'énoncé(1)« Pierre *aime* beaucoup les cerises » ainsi que la (4). « Pierre *mange* assez de cerises », les adverbes (beaucoup/peu) expriment la quantité ; ils sont reconnus en tant que tels, soit des quantificateurs voire des intensifieurs selon le positionnement théorique des spécialistes.

Dans cet ordre des faits, le contraste observé entre (beaucoup/assez) génère une gradation nuancée graduellement (forte/moyenne). Cela semble possible dans la mesure où ces intensifieurs sont annexés à des formes verbales différentes (aimer/manger). Soit les énoncés (4). Pierre mange assez de cerises. , opposé à (5). De cette querelle entre amis, Pierre en garde assez de regrets. (6). Contrarié de tout cela, il en a assez. Cela étant, l'adverbe « assez » rend compte d'un alignement sémantique avec l'adverbe « suffisamment » ; il s'agit là d'une intensité moyenne.

Par ailleurs, dans les énoncés (5) et (6), le même adverbe « assez » agrée une pertinence du point de vue de l'échelle de gradation moyenne - en tant que quantificateur- et bascule vers une propriété sémantique induisant une intensité forte, d'où une possibilité de commutation, sémantiquement accentuée de l'adverbe « assez », substituable en tant qu'intensifieur par « beaucoup ».

Reconnu comme élément modificateur de la phrase, l'adverbe induit par conséquent des écarts de sens. L'usage de « peu » dans les énoncés qui suivent : « (2). Pierre *aime* peu les cerises ». (4) Pierre *mange* peu de cerises. , énonce un syncrétisme formel qui présente un écart de sens en termes de quantification. Dans les deux réalisations « peu » marque soit le seuil de fréquence (2) ou la quantité (4). C'est de par son sémantisme nuancé et ses emplois aussi diverses que complexifiés que la classe de l'adverbe demeure le plus souvent un cas d'étude incontesté dans le domaine de la syntaxe.

Convient-il de signaler qu' « A l'instar de l'adjectif, beaucoup de linguistes ont ménagé leurs efforts pour faire sortir l'adverbe du flou qui l'entoure. Il est aujourd'hui difficile de poser une définition complète et positive de cette notion » (Moeschler, J, et Auchlin, A :2000, p. 33). La littérature linguistique constituée autour de la catégorie de l'adverbe est aussi riche que conséquente pour ce qui concerne les approches autour de l'analyse combinatoire, des valeurs exprimées et des fonctions que peut occuper ce paradigme dans ses emplois occurrenceiels multiples et diversifiés.

En effet, toute investigation qui a lieu autour de l'adverbe est riche d'enseignement du fait que cette notion syntaxique se caractérise par ce rapport duel polymorphe/poly-

fonction². A ce sujet, il y a lieu de souligner quelques cas de figures pour rendre des emplois mais plutôt des valeurs occurrenceielles de l'adverbe. Pour nous en tenir à juste titre, à cette configuration, qu'elle soit d'un emploi simple ou complexe dans les exemples : (7) Cet alpiniste avance trop peu dans cette escalade dangereuse». (8) Il avance peu à peu ». (9) Je pense qu'il avance un peu dans son travail -. Dans ces illustrations, l'adverbe (peu) exprime la manière.

Toutefois, il convient de noter que la variation de quantification marque des niveaux d'intensité graduée induite par les particules syntaxiques – trop peu, peu à peu et un peu-. A ce sujet, l'on passe d'une propriété marquant une quantification de vitesse, largement faible par le duel contrasté « trop peu » à une quantification de vitesse relativement accentuée selon un niveau de gradation faible. Il s'agit là d'une intensité référant à une quantification ayant un lien avec ce que qualifie (G. Kleiber : 2013, p. 69) de *fore de propriété* ou de l'état. Parallèlement, il conviendrait de mettre en exergue cette dynamique de l'adverbe en tant que marqueur discursif aux emplois assez significatifs du point de vue de sa réalisation dans le discours, donc dans la conversation. En effet, nous projetons d'intervenir ultérieurement sur la classe de l'adverbe dans sa dimension pragmatique.

3. Valeur intensive comme « force » de l'adverbe et notion de gradation progressive

Une approche du phénomène d'intensification est prétexte à relancer à chaque fois, la réflexion autour du comportement syntaxique de l'adverbe dans ses rapports avec les éléments catégoriels de la construction prédicative. Aussi, avons-nous à spécifier dans le sens de (C. Roméro (2007)) cette distinction entre les notions d' « intensification » et celle d' « intensité » ; à savoir que cette dernière dénote un état de fait alors que l'intensification traduit plutôt un procès qui change l'intensité.

Ainsi l'adverbe peut-il évoluer en tant qu'élément intensifieur dans une distribution contiguë diverse. Soit une distribution complémentaire Adv/Adv dans : (10) Ce jardin est *trop /peu* fréquenté par les promeneurs », une qualification de type (11) Ce champ

2 Nous empruntons la notion de « polymorphe » au titre « L'adverbe, un pervers polymorphe », ouvrage coordonné par J. Goes 2005, Artois Presses Universitaires.

de maïs a donné une *assez mauvaizerécolte*, voire une distribution illustrant une configuration nominale (12) *Peude choses me suffisent*. Cela étant, l'emploi des quantificateurs de degré comme - trop, très, peu, assez, beaucoup, moins -, ou ceux formés à partir d'adjectif formé par l'affixe « *ment* » ; outre les adjectifs susceptibles de gradation qui permettent de réaliser une valeur intensive selon le seuil de gradation induit par la nature de l'adverbe³. Aussi, nous aimerions signaler que l'intensification comme valeur sémantique pose le cas « *de la mise en relief* » et de « *topicalisation* » au sens de R. Kiesler (2000).

La mise en relief est toute transformation s'effectuant pendant un processus de production linguistique, laquelle se manifeste sur le plan locutionnaire de l'énoncé – qui, orienté téléologiquement de façon consciente ou inconsciente, a pour but une intensification de l'effet perlocutionnaire visé par l'énoncé.

En effet, ce principe d'intensification se construit dans l'évolution du seuil de la quantification de l'intensité contenue par la nature de l'adverbe qui lui confère le niveau de gradation requis. Dans (13) Il est trop /beaucoup/ trop/ très/ moins/ assez/ actif, il y a lieu de souligner que cette classe d'adverbes gradables est à même de mettre en exergue des niveaux-seuils d'intensité ; autrement dit, le degré d'intensité suit une échelle considérée dans le sens ternaire ; soit une intensité (faible, moyenne et forte). De même que le processus d'intensification se réalise avec le concours de qualifiants affectés de l'affixe « *ment* ».

Sur ce point, nous retenons à la suite de (Guimier : 1996, pp. 20-21) que « Les adverbes en –*ment* sont particulièrement aptes à remplir la fonction d'intensificateur parce qu'ils sont, par rapport aux adverbes simples, relativement longs, lourds et voyants ». Dans cette optique, il est admis que les adverbes de manière tels qu'ils sont illustrés – à titre d'exemple : (*pauvrement* vêtu, *joliment* décoré, *coquettement* meublé,

³ Selon J-G Tamine (2004), l'intensité connaît des valeurs, selon une échelle graduée.

vivement débattu)⁴-, renforcent de leur côté, la valeur intensive. A ce sujet, certains tenants de la question adverbiale proposent une autre dénomination de la classe des intensificateurs.

Celle-ci est identifiée à l'instar de « Molinier et Levrier 2000, pp.187-218) sous le nom de « *d'adverbe de manière quantifieur* », d'où il est possible de délimiter selon les auteurs, des sous-classes en fonction des propriétés syntaxiques qui permettent de réaliser la classe de l'adverbe et ses valeurs intensives graduées selon des emplois considérés en contexte. Dans ce contexte, nous voudrions souligner qu'il est difficile de se prononcer sur une classification type de tous les intensifieurs adverbiaux vu le nombre de travaux ayant traité du cas des propriétés sémantiques de l'intensité, de sa puissance et de ce qu'elle a avoir avec le concept de « force » (Van de Velde, 2009b, p.59, note 1). Dans ce contexte, nous retenons le fait que malgré le nombre réduit de cette classe d'adverbes, ceux-ci entrent en combinaison – à partir de l'affixe « ment »- avec la classe des adjectifs gradables.

A ce sujet, convient-il de retenir au passage des usages de types : (14) Pierre est *entièrement* satisfait de son voyage d'affaire. (15) Ce voyage fut *absolument* indispensable pour sa carrière professionnelle. (16) Il est *parfaitement* heureux⁵. L'ensemble des adverbes dits de complétudes se réalisent en distribution complémentaire avec les attributs du sujet. Cette co-occurrence catégorielle entre en corrélation avec les adverbes d'intensité par le test de substitution. Dans cet ordre d'idées, une reconfiguration de la matrice adverbiale peut se réaliser ainsi : (14a) Pierre est très/beaucoup/peu/moins satisfait de son voyage. (15b) Ce voyage est *absolument* indispensable pour Pierre. (16c) Il est *très/plus/moins* heureux. Aussi, cette redistribution, voire plutôt cette commutation des adverbes de complétude par la classe des intensifieurs, semble être opératoire. A ce sujet, les constructions prédicatives ainsi retenues peuvent illustrer ce principe de commutation AdvC/AdvIn⁶ : (17) George a *complètement* / *beaucoup* apprécié ce livre, (18) Il a

⁴ Confère corpus, Guimier, 1996, pp. 20-21.

⁵ Nous reprenons ces exemples en les formalisant sous formes d'énoncés à la suite des travaux de Molinier et Levrier 2000, p.210

⁶ Nous signifions par ces abréviations deux classes d'adverbes : l'adverbe de complétude et l'adverbe d'intensité.

intégralement/ partiellement transformé les couleurs de cette voiture. Partant de ces cas de figures, nous pouvons arguer que la substitution des adverbes de complétude par les adverbes d'intensités est possible soit à forte ou à faible gradation. Dans l'exemple (18) l'atténuation de la valeur intensive s'effectue par le procédé d'antonymie : *intégralement/partiellement*. Ceci est à même d'éclairer sur l'étendue possible observée dans la réalisation du principe de l'intensification.

4. Tournures de l'adverbe dans le système de l'arabe et notion de gradation

L'adverbe comme fait de langue suscite un intérêt portant sur des niveaux saillants surtout quand il se trouve exploré dans une perspective comparative. Cela posé, la configuration interlinguistique que revêtent deux langues distantes comme l'arabe et le français, à titre d'exemple, mérite d'être pensée en termes de recherche. Ce qu'une langue réalise – dans le cas de l'adverbe-, par des moyens lexicaux et morphosyntaxiques, d'autres langues comme l'arabe met en application au niveau phrastique, d'autres outils linguistiques comme le choix de procédures syntaxiques et de matériaux lexico-verbaux parfois moins coûteux au plan linguistique dans le cas de l'arabe. Dans la perspective des langues sémitiques, l'arabe comme système linguistique, présente la notion d'adverbe non pas comme catégorie mais plutôt comme un fait syntaxique « *polymorphe* » voire polyfonctionnel où l'on note à titre d'exemple et comme cas de figure une mutation du verbe en adverbe. Cet état de fait incite dès lors, à réfléchir aux différentes réalisations de l'intensité dans le cas de deux langues éloignées.

Soit l'énoncé : (1) « كثر كلامه », [katurakla'muhu] / « يتكلم كثيرا », [yatakalamu kathiran] pour « *Il parle beaucoup* ». Il s'agit plutôt d'une classe de lexèmes susceptibles d'induire la valeur intensive, ce que par opposition, le français n'en propose pas comme propriété syntaxique. La catégorie de l'adverbe en langue arabe se réalise selon des procédures morphosyntaxiques et lexicales assez particulières dans la structure prédicative qui lui est propre. En arabe, il est plus précis de parler de « *tournures* » équivalant l'adverbe du français (J-Hajjar : 2008, p94). En effet, l'arabe réalise l'emploi de l'adverbe par des formes verbales ou substantivées marquées de

degré d'intensité comme dans la configuration : "أَجَادَ عمله" [aja'da 3amalahu] pour: Il a bien travaillé – « عمل كثيرا » / 'amala katīran/[pour : Il a beaucoup travaillé- كثر استعماله [Katura isti'māluhu] pour :Il est très utilisé (cet appareil). Ceci témoigne d'abord du principe d'écart du point de vue de la représentation du signifiant lequel est différent dans les deux langues.

Par ailleurs, nous aimerions signaler de manière respective les cas du substantif et de l'adjectif qui, en langue arabe sont affectés du degré d'intensité. Nous retenons à titre illustratif les exemples : ⁷عالم ['āllimun] (arabe), pour 'savant' (français) ou صادق [sādikun] pour 'sincère' (français). Ces mots du discours constituent des emplois prototypiques étant réalisés à la suite de la racine trilitaire - فاعل - [fā'ilun] à partir de laquelle il est possible de réunir un nombre de substantifs, en atteste : [tālibun] pour « étudiant » voire [hālimin] pour « un rêveur ». Toutefois, nous envisageons de cerner le cas prototypique de l'intensité » comme état à la suite de (C. Roméro : 2017). Partant de cet état de fait, nous pouvons arguer que le comportement syntaxique de l'adverbe dans le cas de l'arabe est susceptible de renseigner sur des emplois assez nuancés d'un point de vue de l'analyse combinatoire. Ainsi, l'arabe use-t-il de certaines variantes en référence à des racines trilitères en vue de marquer le degré d'intensité, et ce grâce au système de flexion : dans - علاّمَة ['alāmatun] pour ' très savant / grand savant'- . En fait, il y a lieu de noter que l'arabe recourt à la désinence (ة) [ta] pour exprimer l'intensité ou le français admet l'usage d'adjectif et d'adverbe.

5. Approche de quelques intensificateurs par dérivation dans une différenciation interlinguistique

Partant d'une idée cruciale que l'adverbe tel qu'il se réalise dans le système de l'arabe n'est pas en fait considéré comme une classe grammaticale « affranchie », nous nous proposons de présenter quelques cas de figures qui témoignent de traits

⁷Voir corpus cité dans N. Abdallah (1992, pp. 211-212).

distinctifs de cette notion syntaxique étant constituée à la lumière de procédures dérivationnelles. De ce point de vue, le système de l'arabe se répartit dans une logique tripartite des mots alors que le français n'en compte que neuf classes grammaticales dont la catégorie de l'adverbe. En effet, en arabe, il se construit un « discours tout entier est composé de trois choses : le nom, le verbe et la particule » (J-P Guillaume : 1988, p. 59) ; sachant pertinemment que dans cette langue le verbe est conjuguable.

Pour le rappeler, le comportement syntaxique de l'adverbe se trouve régi par des constructions syntaxiques susceptibles d'équivaloir le paradigme adverbial dans le cas du français. A ce sujet, l'arabe présente la notion de- *المحال* « ha:l » comme équivalent de l'adverbe du français. Toutefois, nous retenons dans le sens de (S. Mosbah : 2006, p. 167) que ce terme semble inscrire une définition « excessive bien qu'elle corresponde d'une manière ou d'une autre à une grande part de ses emplois ». Parallèlement, nous retenons le cas du « commodément absolu/ *al-maf'ūl al-mutlaq*/qui fait partie de l'ensemble des cinq compléments du verbe que nous retenons à titre de précision.

Le principe de complémentation – dit « *al-mafā'il* » assure la même fonction de l'adverbe qui modifie le sens du verbe dans le cas du français. Aussi, veut-on noter que ce ne sont pas là nos propos à développer dans cette étude. Par ailleurs, nous voudrions intervenir sur l'usage de quelques adverbes que nous considérons comme étant de réalisation prototypique dans les deux langues : arabe/français. Dans cette visée, nous avons à souligner d'ores et déjà que cette notion d'écart pensée en termes de contraste, peut être mise en évidence de manière accentuée dans le sens de la valeur intensive dans le cas du système de l'arabe. Dans les exemples pris en guise d'illustration, nous retenons le cas de quantificateurs exprimant l'intensité dans les systèmes contrastés de l'arabe et du français. Soit les exemples : (19) J'ai beaucoup/ moins étudié opposé à (19a) *درست كثيرا / قليلا* / *darastu kaṭīran/ kalilan*, (20) Il choisit le chemin *le plus court* équivaut à la structure : (20a) *يختار الطريق الأقصر* / *yaḥtaru l-ṭarīkin l-aksarou*/. Nous abordons à titre d'exemple le cas d'adverbes isolés pouvant équivaloir

sémantiquement leurs corolaires en français. Dans (19) et (19a) le duel - قليلا - /kalīlan/, pour « moins », كثيرا - kaṭīran/ pour « beaucoup », les adverbes marquent à la fois un degré d'intensité forte/faible et renseignent sur une propriété en termes de durée. Par ailleurs, dans (20a) l'adjectif الأقصر / trop court, marque un degré d'intensité « fortement » faible que son dérivé قصيرا / court (adjectif) , dans (21) اختار / iḥtara tarikan kasiran// pour (21a) Il a choisi un chemin court-, sachant que dans l'exemple (20a) il s'agit d'un superlatif que l'arabe peut substituer par l'élatif⁸, dans (22) يختار أقصر طريق / yaḥtaru aksarou tarikin/ pour (22a) Il choisit le chemin *le plus court* étant un exemple équivalant à celui pris dans (20). Aussi, est-il à souligner que le rapport duel أقصر / aksar - (trops court/ قصيرا / kasiran/ (court) met en évidence le principe de dérivation qui permet d'opérer une mutation du substantif - élatif- à l'adjectif. Nous retiendrons de ces exemples le cas du duel de أقصر / aksar - (trops court/ قصيرا / kasiran (court) qui peut glisser vers une autre propriété, soit أقصر / aksar « trop petit » voire قصيرا / kasiran (petit). Dans ce contexte, nous présentons une illustration autour du duel peu/court. A ce propos, il y a lieu de noter les variantes sémantico-syntaxiques que peut réaliser l'adverbe de faible intensité « Peu ».

⁸L'élatif se substitue à ce que le français qualifie de superlatif. L'arabe recourt à des mots composés en fait de trois radicaux du schème أفعل /af'alu/ qui renseignent soit, sur la couleur ou la défectuosité ; en mettant en usage- أكثر - /aktaru/ plus-, أقل - /akalu/ moins, - أشد - /ašadu/ intense, suivi d'un nom à l'accusatif (un nom verbal en général)

Tableau 1 : Traduction du mot « peu » du français à l'arabe

Emploi de « Peu » (français)	Emploi de « Peu » (arabe)
Il parle <i>peu</i>	قل كلامه
	يتكلم قليلا
Parle <i>au moins doucement</i>	تكلم على الأقل بهدوء
Je l'ai acheté <i>moins cher</i>	اشتريته أقل ثمن
j'ai acheté le livre <i>le moins cher</i>	اشتريت الكتاب الأقل ثمنا
Il choisit le chemin <i>le plus court</i> .	يختار الطريق الأقصر

Source : les auteurs

Nous voudrions souligner que l'adverbe « Peu » entre en connexion sémantique avec les formes adverbiales (doucement- moins, au moins, le moins). Celles-ci présentent un statut syntaxique polyfonctionnel dans le système de l'arabe où le cas du superlatif en français cède la place à l'élatif, à un adverbe d'état, soit à un adjectif voire même à un complément absolu (voir infra chapitre arabe sur le statut syntaxique de l'adverbe). Cet état de fait est à même de nous faire admettre l'idée de délimiter des emplois prototypiques du rapport duel : court/ petit et son corollaire en arabe : أقصر / **aksar** - (trop court/ قصيرا/ *kasīran*/ (court) voire le duel قليلا / *kalīlan*/ opposé à أقل / *akal*/. La différenciation sémantique qui découle de cet alignement prototypique fait admettre l'idée d'équivalence dans le contraste des systèmes linguistiques même ceux de langues éloignées dans notre cas le français et l'arabe.

6. Conclusion

La relation verbe/adverbe permet une réflexion axiologique très saillante en termes de recherche. L'idée cruciale réside dans le fait que la variante des quantificateurs, surtout, celle qui a trait à l'induction de la valeur intense, permet d'inférer des interprétations assez diverses au plan de la quantification de l'intensité. Notre idée de départ se résume à une approche de l'adverbe dans un rapport contrastif de deux langues distantes : français/arabe. Ce choix se justifie par le niveau de différenciation et les spécificités de nature interlinguistique qui a permis dans le cadre d'une intervention d'un micro corpus, de noter les particularités caractérisant le comportement syntaxique de l'adverbe à la lumière de deux systèmes linguistiques distants. Il en découle de prime à bord et d'une manière pertinente que l'adverbe ne se classe pas comme une catégorie grammaticale dans le système de l'arabe et que celui-ci mobilise comme outils linguistiques des procédures syntaxiques assez significatives reconnues sous un ordre définitoire dit «*al-mafā'īl* » que nous rapprochons avec précaution sous le nom de la « complémentation ».

Ce n'était pas là l'objectif de cette étude. Nous avons plutôt focalisé notre réflexion autour de quelques cas de figures introduisant l'adverbe dans des emplois relativement prototypiques dans le cas de systèmes éloignés. A ce sujet, nous nous sommes intéressé au phénomène de l'intensité comme état ainsi qu'à l'intensification en tant que processus en connexion avec la notion de gradation. Celle-ci définit le seuil de degré selon la position et la place qu'occupent certaines classes d'intensifieurs dans leur réalisation distributionnelle et discriminatoire. Dans cette étude qui ne prête pas à l'exhaustivité, nous retenons l'idée cruciale que dans cette distance interlinguistique le principe de détermination de catégorie prototypique dans le cas des intensifieurs est envisageable à partir d'un cadrage de classes d'adverbes voire d'adjectifs d'intensité comme nous venons de l'approcher à la lumière de particules syntaxiques du français : peu/petit/court opposées à celles constituées en arabe. أقصر / **aksar** - (trops court/قصير/ *kasīran/ (court)* voire le duel قليلا / *kalīlan/* opposé à اقل / *akal*. Cette configuration d'ordre paradigmatique représente, à notre avis un élément axiologique digne d'intérêt

à développer de manière étendue et approfondie dans des travaux déjà envisagés en perspective. Il serait opportun d'approcher à titre d'exemple, d'autres classes d'adverbes- comme unités monolexicales voire polylexicales en les rapprochant avec d'autres cas d'adjectifs tout en les inscrivant autour du cas de l'intensité dans les deux langues en présence.

Références

- Abdallah. N. Nouvelle approche de la grammaire arabe. ENAL. 1992, pp. 211-212.
- Goes, J. « *L'adverbe, un pervers polymorphe* ». APU, 2016, p8. *Etudes linguistiques*.
- Goes, J. *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Louvain-la-Neuve : 1999. De Boeck – Duculot.
- Guillaume, J.-P. (1988). « Le discours tout entier est nom, verbe et particule », *Langages* N° 92, pp. 25-36.
- Guimier, C. « Les adverbes du français. Le cas des adverbes en- ment », Paris-Gap : *Ophrys*, 1996, pp. 20-21.
- Ġurgani (al-) 'Abd al-Qāhir. 1984. *Dalā'il al-I'jāz*, M. M. Šākir ; *Asrār al-Balāġa*, 1987. M. M. Šākir, le Caire.
- Hajjar, J. *Le traité de traduction*, Beyrouth : Dar el-Machreq, 2008.
- Kiesler, R. « Où en sont les études sur la mise en relief ? » *le français moderne*, 2000, 68-2, pp, 224- 238.
- Kleiber, G. « A la recherche de l'intensité. *Langue française* ». Armond Colin, : 2013/ 1 N° 77 pp. 63-76.
- Moeschler J, et Auchlin, A. *Introduction à la linguistique contemporaine*. Armand Colin, Paris. 2000.
- Molinier C. « L'adverbe de quantité. Propriétés grammaticales d'une sous-classe d'adverbes du français », *Grammatica*, V, T. XIII-7, Annales de l'Université de Toulouse-Le-Mirail, 1977, p. 53-71.
- Molinier, C & Lévrier, F. *Grammaire des adverbes : description des formes en –ment*, Genève-Paris, Droz. 2000.

Mosbah, S. «Traduction et métalangue : de la typologie de l’adverbe en français aux typologies des équivalences en arabe. PUC « *syntaxe et sémantique* » 2006/1 N° 7 | pages 153 à 168.

Riegel, M, Pellat, J-C, Rioul, R. *Grammaire méthodique du français*, Paris,

Roméro, C. " Pour une définition générale de l'intensité dans le langage.*Travaux de linguistique*, 2007, n° 54. De Boeck université.

Romero, C. 2017. *L'intensité et son expression en français*. Edition Ophrys, Paris.

Tamine-Gardes, J. Introduction à la syntaxe (suite) : l'adverbe . In: *L'Information Grammaticale*, N. 28, 1986. pp. 43-45.doi : 10.3406/igram.1986.3407

Van de Velde, D. « Les adverbes de manière : propriétés inhérentes et propriétés héritées des prédicats verbaux », *Langage*, 2009,175, 15-32.